

# LE PARISIEN MAGAZINE. Le sac plastique se met au vert

>[Le Parisien](#)>[Magazine](#)>[Grand angle](#)|Aurélie Djavadi, envoyée spéciale à Sainte-Sigolène  
(Haute-Loire)|24 juin 2016, 10h26|0



Le plateau de Sainte-Sigolène, en Haute-Loire, produit 40 % du plastique souple français.  
Philippe Servent

Aurélie Djavadi, envoyée spéciale à Sainte-Sigolène (Haute-Loire)

[Grand angle](#)[Le Parisien-Magazine](#)[Plastique](#)[écologie](#)[économie](#)[France](#)

**Le 1er juillet, les sacs à usage unique auront disparu des magasins. Nous sommes allés voir comment les industriels de la plasturgie, en Auvergne, se recyclent.**

Voilà déjà trois fois cette année que Stéphane Madelmont, directeur d'Alprod, à Riotord (Haute-Loire), fait venir d'Allemagne le technicien chargé de la maintenance de son usine. D'ordinaire, une visite par an suffit. Mais là, le fabricant de films plastiques doit revoir toutes ses machines. Objectif : produire des sacs plus épais – 50 micromètres (soit 0,05 mm) au moins, contre 10 à 50 auparavant. En effet, à partir du 1er juillet, les sacs de caisse trop fins, dits à «

usage unique », seront définitivement bannis des grandes surfaces, boulangeries ou pharmacies. Ainsi le veut la loi de transition énergétique, votée en août 2015. Si Alprod peut désormais relever le défi, la PME de 50 salariés vient de traverser une période critique, avec une mise au chômage partiel. « Plusieurs mois se sont écoulés entre la loi et la parution du décret d'application, précisant les critères exacts des sacs autorisés. Avec le discours ambiant sur l'interdiction du sac plastique, les magasins ont préféré écouler leurs stocks sans s'approvisionner de nouveau. Notre production est passée de 400 tonnes par mois à 150 tonnes début 2016, témoigne Stéphane Madelmont. Depuis fin mars, avec la publication du décret, les délais et la règle du jeu sont clairs, ce qui a débloqué la situation. » Début juin, le carnet de commandes a même commencé à reprendre des couleurs.

## **Les entreprises ont appris à diversifier leurs débouchés**

L'usine de Riotord, dans l'est de la Haute-Loire, n'est pas la seule à guetter le cap du 1er juillet. Derrière ses pâturages et ses forêts de résineux, ce plateau paisible aux portes du Massif central abrite la capitale du plastique souple. Housses, sacs poubelle, emballages agricoles ou industriels : sur les 850 000 tonnes produites chaque année en France, 350 000 viennent des 50 entreprises concentrées dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour de Sainte-Sigolène. La ville de 6 000 habitants a accueilli en 1955 la première « extrudeuse », machine qui transforme en pellicules souples les grains de polyéthylène, issus du pétrole.



Contrôle qualité d'une bobine de bioplastique à l'usine de SES, à Saint-Pal-de-Mons (Haute-Loire). Philippe Servent

« Pas une famille qui ne compte un salarié dans le plastique », indique Dominique Freyssenet, le maire de la commune. Alors, forcément, la nouvelle loi fait réagir. « Le plastique se recycle à 98 %. Il faudrait se focaliser autant sur le produit que sur son utilisation, et apprendre au consommateur à trier ses déchets », plaide l' élu. Néanmoins, l'impact sur l'économie locale sera « limité », juge-t-il, dans la mesure où « la majorité des industriels ont anticipé la crise ». Depuis les années 2000, face à la concurrence asiatique, l'intérêt croissant pour l'environnement, et la suppression progressive des sacs dans la grande distribution, les entreprises ont diversifié leurs débouchés. Ribeyron, un ex-leader du sac de caisse, s'est par exemple tourné, dès 1998, vers les films techniques (ces films recouvrent les téléphones neufs en magasin ou l'électroménager lors des livraisons, servent à conserver ou à congeler des aliments, etc.).

## **Le bioplastique, c'est fantastique**

Si toutes les entreprises du plateau, à un moment ou à un autre de leur histoire, ont fabriqué des sacs, seules « cinq à huit aujourd'hui conservent une filière spécifique », dit-on à la chambre de commerce et d'industrie du Puy-en-Velay, préfecture de Haute-Loire. Pour investir d'autres marchés, elles peuvent d'ailleurs compter sur une « jeune chambre économique de la plasturgie ». Soutenue par la communauté de communes, cette structure les met en relation avec des laboratoires de recherche et cherche les financements nécessaires au lancement de produits innovants.

Cependant, la production de sacs n'a pas dit son dernier mot. Surtout pour ceux qui ont misé sur des solutions écolos. Car, en janvier 2017, ce sera au tour des rayons fruits et légumes de revoir leurs plastiques. S'ils ne sont pas « réutilisables », à l'instar des nouveaux sacs de caisse, ils devront alors être « biosourcés » – c'est-à-dire fabriqués à partir de matières végétales – et compostables.

A Saint-Pal-de-Mons, près de Sainte-Sigolène, Jean-Philippe Grail est prêt. Gérant de SES, il investit depuis 2008 dans les bioplastiques. A l'époque, la crise a freiné la demande en emballages d'un nouveau genre, et l'entreprise s'est donc concentrée sur le marché médical. Alors que le vent tourne, la PME de 32 salariés espère passer de 10 % à 25 % de bio dans sa production en 2017 et prévoit huit embauches. Dans ses ateliers qui fonctionnent à plein régime

sont entreposés de gros sacs de granules : leur forme est la même que ceux qu'utilise Alprod, mais la couleur est plus mate. Issus de fécule de pommes de terre, ils serviront à la fabrication de la toute nouvelle gamme de sacs. Et Jean-Philippe Grail pense déjà aux autres produits qu'il pourrait convertir « du polyéthylène au bio ». Des rubans de signalisation ? Des nappes à usage unique pour les réceptions ? Rendez-vous dans quelques mois pour savoir si les clients suivent.

Les petits commerçants investiront-ils dans des sacs réutilisables ? Le bio donnera-t-il un coup de pouce au made in France ? Il est trop tôt pour l'assurer. Mais au musée de la Fabrique, à Sainte-Sigolène, où des retraités se relaient pour raconter l'économie de la région, on aborde sereinement les prochains défis.

Des tournants difficiles, la ville en a déjà négocié. Pendant quatre siècles, elle fut un fleuron de l'industrie textile. A côté de leurs fermes, tous les paysans avaient chez eux un métier à tisser pour répondre aux commandes de fabricants de Saint-Etienne (Loire), à 30 kilomètres de là. Une prospérité menacée par les crises à répétition du XXe siècle.

Alors, quand un ingénieur de Saint-Gobain leur parle du plastique, toute une génération d'autodidactes s'y lance dans les années 1950. Avec succès. L'un des pionniers, Abel Barbier, un ex-tailleur, est à l'origine du premier groupe de plastique souple français. Après l'âge d'or du sac de caisse dans la grande distribution, dès 2005, « les entreprises ont beaucoup misé sur la recherche », souligne Marc Robin, le président de la société d'histoire du canton. Et aujourd'hui, le développement de filières de recyclage promettrait des lendemains prospères.

**3-4 centimes d'euro** : c'est le prix de revient d'un sac plastique en matières végétales et compostable, contre 2 à 2,5 centimes pour un sac en papier, et 1 centime pour celui à usage unique.

**80 000 tonnes** : c'est la consommation, en France, de plastiques à usage unique en 2014, soit 18,5 milliards de sacs.

**600 millions** de sacs ont été distribués aux caisses des moyennes et grandes surfaces en 2011, contre 10,5 milliards en 2002.

**Le Parisien Magazine**